Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 2 (1914)

Heft: 20

Artikel: A nos lecteurs

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-249616

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

En ce qui est de l'*Assistance et de la Prévoyance*, je regrette de ne pouvoir vous dire quelque chose des séances où l'on a parlé du paupérisme, de la femme émigrante, à laquelle on donne le joli nom d'hirondelle, de l'assistance morale et légale aux mineurs, et de l'Amie de la jeune fille. L'on a un peu joué à la balle avec les sujets traités en sections; il a toujours été difficile de savoir où parlerait telle ou telle oratrice et tandis qu'on écoutait un rapport qui aurait pu être intéressant, mais ne l'était pas, un autre qui aurait beaucoup mieux fait l'affaire se lisait dans la salle à côté. J'ai été désolée de n'avoir pas entendu Mme Wagnière (Genève), ni quand elle a lu le travail de Mme de Maday, ni quand elle a développé son propre thème : « Quelques considérations personnelles sur la manière de relever les pauvres ».

Dans le rapport de Mme Boos-Jegher (Zürich), une phrase m'a paru originale. Parlant des femmes assistantes de police : « on dit toujours, observa-t-elle, que les femmes ne sont pas assez objectives pour être utiles en dehors de la maison; c'est par leur plus grande subjectivité au contraire qu'elles peuvent servir », la subjectivité, dans le cas d'assistantes de police, n'étant en somme qu'une plus grande connaissance des mobiles féminins.

Les rapports de Mlles Malan, Leroy et Jentzer (Genève) m'ont paru très suggestifs. Toutes les femmes sur-occupées, surmenées et surtout sur-énervées songeront avec envie à cet idéal grec : permettre au corps humain de donner le maximum de travail avec le minimum de fatigue.

Le thème « Cité-Jardin » mis en avant par Mme Agresti-Rossetti, n'a pas éveillé toute l'attention qu'il méritait. Au même ordre d'idées se rattachent les « Beni Stabili », les maisons ouvrières à Rome, dont le sénateur Talamo a décrit l'excellente organisation. L'un des facteurs du bien-être qui règne dans les Beni-Stabili, c'est sans doute : « l'école dans la maison » qui réunit dans chaque maison tous les enfants au-dessous de 6 ans et tous ceux qui rentrent de la classe. Soit dans l'école enfantine, soit dans l'asile pour les plus grands, l'on apprend aux enfants la tenue de la maison, et ceux-ci vont de ce pas répéter à leur mère ce qu'ils ont appris. De plus, la maîtresse d'école devient l'amie et la conseillère de toutes les mères de famille habitant autour d'elle. Arriver aux parents par les enfants, telle est une des idées fondamentales des « Beni Stabili ».

Le travail domestique, agricole et industriel a été étudié dans une petite section, laquelle, chassée des salles grandes et petites, se réunissait très agréablement soit dans le jardin, soit dans un corridor. Dr Gertrud Bäumer, de Berlin, dont la personnalité à la fois énergique et humaine tient en respect des réunions de plus de 500 femmes en Allemagne, et cela malgré son apparente jeunesse, en a surtout fait les frais. De l'agriculture, je dirai seulement que dans ce domaine, il y a tout à faire, et que si l'on voulait, l'on pourrait faire énormément. Les femmes italiennes des classes supérieures en sont tout particulièrement persuadées, et il se peut que d'ici à quelque temps, il se dessine dans ce pays soi-disant arriéré un mouvement d'un grand intérêt. Je ne crois pas, en général, à la possibilité de retenir les jeunes filles à la campagne, mais par un rapport de Mme Giulia Bernocco, j'ai appris qu'il existe en Piémont une association de grandes propriétaires, vivant sur leurs terres, et enseignant l'agriculture et l'horticulture aux femmes de la campagne habitant autour d'elles. De cette manière, le jardinage, que j'ai toujours considéré comme faisant partie des professions artistiques et intellectuelles, devient de la bonne démocratie.

La marquise Lucifero, l'âme de la section Hygiène et Assistance sanitaire, et que l'on ne pourra jamais accuser ni de manquer d'idées, ni de ne pas savoir ce qu'elle veut, révolutionna le congrès, à la veille même de sa clôture, en proposant l'ordre du jour suivant : « le congrès émet le vœu que l'on étudie la possibilité d'un service obligatoire des femmes. » Le parti des rouges s'opposa avec un « chiasso » si formidable à la votation de cet ordre du jour que force fut d'y renoncer. Au congrès prochain — pauvre congrès! — fut abandonnée la tâche de s'occuper de la question.

Et maintenant, quelles conclusions peut tirer de ce congrès une personne n'ayant pas l'habitude de la vie publique et peu au courant de ces questions? Ceci d'abord. Les propositions émises par les sections et les séances plénières paraissent être de deux ordres : celles que des femmes, isolées ou réunies, peuvent mener à bien; puis celles qui resteront à l'état latent si une loi ne leur donne la vie. Dans ce cas, ces propositions n'aboutiront à rien tant que les femmes ne seront pas électeurs et éligibles.

Ensuite, ce seront les femmes éminentes qui ont appris à parler et à discuter dans les congrès et qui, à cause de la lutte même qu'elles soutiennent en ce moment, ont été forcées d'aller jusqu'au tréfond des questions, qui mèneront leurs sœurs et arriveront à faire voter des lois utiles. Leur race se continuera-t-elle? La complexité des questions et la solidarité humaine à laquelle on ne peut échapper à aucune seconde de la vie, font parfois douter de l'efficacité absolue de l'action. Pourtant, il faut aller de l'avant coûte que coûte.

Je me souviens ici du discours d'ouverture de Mlle Dora Melegari, souhaitant la bienvenue aux membres de la section Travail. Mlle Melegari compara alors les femmes qui travaillent à l'amélioration sociale, aux tisserands qui, tissant leur étoffe, n'en voient que le revers et n'en aperçoivent le dessin, n'en jugent de la qualité, que lorsque la toile est enlevée du métier.

J. de la Rive.

A nos lecteurs. — *L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro la fin de la remarquable étude de Mlle Lydie Morel sur* ***Le Féminisme d'Alex. Dumas,*** *ainsi qu'un compte rendu détaillé du livre de Mlle Evard :* ***L'Adolescente.*** *Nous espérons aussi pouvoir commencer dans notre prochain numéro la publication d'une série d'articles consacrés au* ***Rôle des femmes à l'Exposition Nationale.***

La Rédaction.

De-ci, De-là...

Le 6 mai dernier, la Chambre des Lords a repoussé, à 44 voix de majorité, le projet de Lord Selborne (conservateur), donnant le droit de vote aux femmes. Il aurait été extraordinaire que ce projet fût voté, et les suffragistes anglais s'estiment fort satisfaits, soit des 60 voix qui se sont prononcées en faveur du suffrage, soit de la façon dont se sont exprimés certains lords. Parmi les partisans du vote des femmes se trouvent, à côté de l'auteur du projet, le Chancelier Lord Haldane, Lord Morley le président de la Chambre, l'archevêque de Canterbury, tous les évêques, etc. Le discours en faveur du suffrage de Lord Lytton (conservateur, président de la Ligue d'Hommes pour le S. F.) a été particulièrement émouvant, lorsque l'orateur a fait allusion à sa sœur, Lady Constance Lyton, emprisonnée pour ses idées suffragistes, et qui a raconté ses dures expériences, dans le volume *Prisons et Prisonniers*, dont nous aurons l'occasion de parler prochainement.

* * *

Une abonnée nous prie de reproduire ce fragment d'un article